



Bassin
Limousin



Vivre de la viande bovine en Limousin

2019 : HAUSSE DES CHARGES ET SÉCHERESSE METTENT À NOUVEAU LES REVENUS DES ÉLEVAGES BOVINS VIANDE SOUS PRESSION



L'année 2019 confirme la tendance amorcée depuis 2017 : ainsi, les revenus des élevages de bovins allaitants du bassin Limousin s'inscrivent à nouveau en baisse. Des cours des animaux sans relief, conjugués à la progression de la plupart des charges expliquent ce constat.

Depuis plusieurs années, la décapitalisation est à l'œuvre dans le cheptel allaitant français, et le bassin Limousin n'échappe pas à la tendance (entre -1 et -2%/an).

Une tendance qui pourrait avoir comme point positif de soutenir les cours du fait d'une pénurie de l'offre. Cela avait été effectivement le cas pour les broutards en 2018 : la moindre disponibilité, en lien avec des difficultés de reproduction, avait tiré leurs prix vers le haut. En 2019, la situation revient à la normale et les cotations de ces catégories s'inscrivent dans les moyennes des dernières années. Les abattages des vaches se sont certes réduits mais les cours demeurent stables, indirectement sous pression des réformes de femelles laitières, dont les prix ont été au plus bas au niveau européen. Les vaches présentant les meilleures conformations et destinées au marché label tirent cependant leur épingle du jeu. Les jeunes bovins ont connu un début d'année compliqué avec des cours inférieurs de 0,20 à 0,30 € par rapport à leur niveau de 2018. Heureusement, une offre réduite en France et un marché italien bien orienté ont inversé la tendance au second semestre et le prix moyen de 2019 reste stable par rapport à l'année précédente.

Avec désormais 4 années climatiques anormales en 5 ans, l'année 2019 complète un tableau qui démontre que les effets du changement climatique sont bien sensibles sur le bassin Limousin.

Malgré un démarrage chaotique, le printemps favorable avait permis de récolter des stocks d'herbe en quantité et avec une qualité meilleure qu'en 2018 (densité énergétique). Mais un nouvel épisode de sécheresse s'est ensuite installé sur la région et a contraint les éleveurs à affourager les animaux au cours de l'été. Les transports d'eau ont également été souvent nécessaires, du fait d'un tarissement des sources et points d'eau. Mais ce coup de chaud aura inégalement touché notre territoire. Ainsi, l'Est creusois ou corrézien auront été les plus durement pénalisés : les pluies, absentes dès la mi-mai, n'auront fait timidement leur retour qu'au cours de l'hiver 2020. Par comparaison, l'ouest de la zone aura bénéficié d'orages jusqu'à fin juin et le retour de pluies abondantes début octobre aura permis une repousse d'herbe rapide et conséquente à l'automne. Revers de la médaille : cet afflux de précipitations aura perturbé le pâturage d'automne et les semis de céréales d'hiver en Vienne, Charente et Dordogne.

Dans les zones les plus touchées et pour la seconde année, la surconsommation de fourrages, non couverte par les stocks, aura nécessité des achats complémentaires. Les prix des fourrages et de la paille avaient connu une envolée en 2018 (+40% pour la paille). Ils sont restés à des niveaux élevés en 2019, conduisant à nouveau à un renchérissement des coûts d'alimentation des animaux. Les autres charges sont également en hausse (+1,8% pour l'IPAMPA bovin viande). Face à des niveaux de trésorerie au plus bas, certains éleveurs n'auront eu d'autres solutions que de décapitaliser une partie de leur cheptel.

Deux années de sécheresse consécutives, avec des records de températures, ont mis à mal les performances de reproduction : mortalité en hausse, IVV rallongé, décalage des vêlages, fertilité des génisses pénalisée.

ÉVOLUTION DES CAS TYPES DU BASSIN LIMOUSIN

Nouveaux cas-types

Pour cette nouvelle campagne, les systèmes de 3 cas types ont été rénovés afin de les adapter aux défis auxquels doit faire face l'agriculture : baisse de la main-d'œuvre, changement climatique, volatilité des prix, ...

L'autonomie fourragère est indispensable. Pour la conserver à un niveau élevé, même en cas d'aléas climatiques qui sont de plus en plus fréquents, les quantités de fourrages récoltés ont été augmentées pour avoir une marge de sécurité plus importante. Les fourrages récoltés ont également été diversifiés avec l'introduction de dérobées dans les systèmes. Pour aller chercher des fourrages de meilleure qualité, la fauche précoce a été développée, avec une part d'enrubannage ou d'ensilage qui progresse.

Au niveau des animaux, la sélection génétique a conduit à l'augmentation des formats. Les poids de vente ont donc été revus à la hausse. L'âge au 1^{er} vêlage, sur certains systèmes, a été abaissé de 36 à 30 mois sans nécessiter de grands changements à la conduite des génisses de renouvellement. Les UGB improductifs sont ainsi limités sur l'exploitation. Cette pratique entraîne, pour conserver des vêlages groupés, de mettre en place une double période de vêlage.

La composition de la main-d'œuvre a également changé sur les exploitations. Aujourd'hui, le salariat est de plus en plus présent. Sur les cas-types, l'exploitant ou le conjoint collaborateur compté à mi-temps a été remplacé par un salarié à temps partiel présent, soit quelques jours par an, soit 2 à 3 jours par semaine. Il est issu le plus souvent d'un groupement d'employeurs.

Les tableaux ci-dessous vous présentent les principales évolutions de ces 3 cas-types.

Abréviations :

ha : hectare

UGB : Unité Gros Bovin

TMS : Tonne de Matière Sèche

PBVV : Production Brute de Viande Vive

Kgc : kilo de carcasse

Kgvv : kilo de viande en vif

LE CAS TYPE 1A

PRODUCTION SPÉCIALISÉE DE VEAUX DE LAIT SOUS LA MÈRE

| | Ancien cas type | Nouveau cas type |
|---|---|---|
| Main-d'œuvre | 1,5 unité de travail exploitant | 1 exploitant (remplacement 15-20 j/an par groupement employeur) |
| Nombre de vêlages | 55 vêlages étalés Age au 1 ^{er} vêlage : 36 mois 59 UGB | 60 vêlages étalés Age au 1 ^{er} vêlage : 36 mois 67 UGB |
| Assolement et cultures principales | 55 ha dont 4 ha de céréales | 67 ha dont 5 ha de céréales |
| Cultures dérobées | - | 2,5 ha de méteils en dérobé |
| Chargement apparent | 1,16 UGB/ha | 1,08 UGB/ha |
| Fourrages récoltés et utilisés | 1,9 TMS/UGB | 2,4 TMS/UGB |
| Surfaces fauchées | 21 ha de foin 6 ha d'enrubannage | 20,7 ha de foin 11 ha d'enrubannage 2,5 ha de méteils immatures |
| Poids des animaux | Veaux femelles : 125-130 kgc Veaux mâles : 135 kgc Vache de réforme : 380 kgc | Veaux femelles : 140 kgc Veaux mâles : 145 kgc Vache de réforme : 410 kgc |
| Production de viande | 250 kgvv/UGB PBVV : 14 820 kgv | 270 kgvv/UGB PBVV : 18 045 kgv |

LE CAS TYPE **2A** SYSTÈME NAISSEUR EN ZONE HERBAGÈRE AVEC PRODUCTION DE BROUTARDS ET BROUTARDES

| | Ancien cas type | Nouveau cas type |
|---|--|--|
| Main-d'œuvre | 1,5 unité de travail exploitant | 1 exploitant avec un salarié présent 2 jours par semaine |
| Nombre de vêlages | 80 vêlages, 1 période centrée sur le 15/01 Age au 1 ^{er} vêlage : 36 mois 103 UGB | 90 vêlages en 2 périodes (printemps et automne), Age au 1 ^{er} vêlage : 30 mois 118 UGB |
| Assolement et cultures principales | 95 ha dont 4 ha de céréales | 105 ha dont 5 ha de céréales |
| Chargement apparent | 1,13 UGB/ha | 1,13 UGB/ha |
| Fourrages récoltés et utilisés | 1,6 TMS/UGB | 2,17 TMS/UGB |
| Surfaces fauchées | 35 ha de foin 9 ha d'enrubannage | 42 ha de foin 15 ha d'enrubannage |
| Poids des animaux | Broutardes : 300 kgvv Broutards : 315 kgvv Vache de réforme : 380 kgc | Broutardes : 310 kgvv Broutards : 335 kgvv Vache de réforme : 410 kgc |
| Production de viande | 290 kgvv/UGB PBVV : 30 085 kgvv | 300 kgvv/UGB PBVV : 35 780 kgvv |

LE CAS TYPE **4B** SYSTÈME NAISSEUR ENGRAISSEUR AVEC PRODUCTION DE JEUNES BOVINS ET GÉNISSES DE LYON

| | Ancien cas type | Nouveau cas type |
|---|--|---|
| Main-d'œuvre | 1,5 unité de travail exploitant | 1 exploitant avec un salarié présent 3 jours par semaine |
| Nombre de vêlages | 75 vêlages, 2 périodes centrées sur le 15/09 et le 15/01 Age au 1 ^{er} vêlage : 33 mois 124 UGB | 80 vêlages, 2 périodes centrées sur le 15/08 et le 15/02), Age au 1 ^{er} vêlage : 30 mois 131 UGB |
| Assolement et cultures principales | 95 ha dont 10 ha de céréales, 4 ha de maïs | 100 ha dont 10 ha céréales, 5 ha de maïs, 3 ha de luzerne pure |
| Cultures dérobées | - | 18,8 ha de dérobées (météils immatures, colza, moha/trèfle) |
| Chargement apparent | 1,46 UGB/ha | 1,46 UGB/ha |
| Fourrages récoltés et utilisés | 2 TMS/UGB | 2,52 TMS/UGB |
| Surfaces fauchées | 34 ha de foin 1 ^{ère} coupe 3ha de foin de 2 ^{ème} coupe 10 ha d'enrubannage | 24 ha d'ensilage, 9 ha de foin de 2 ^{ème} coupe 12 ha de foin 1 ^{ère} coupe Luzerne : 1 coupe en enrubannage et 2 coupes en foin 9,4 ha de dérobées enrubannés ou ensilés |
| Poids des animaux | Génisses de Lyon : 300 kgc Jeunes Bovins : 370 kgc Vache de réforme : 400 kgc | Génisses de Lyon : 330 kgc Jeunes Bovins : 390 kgc Vache de réforme : 430 kgc |
| Production de viande | 350 kgvv/UGB PBVV : 43 450 kgvv | 380 kgvv/UGB PBVV : 49 905 kgvv |

LES PRIX DES ANIMAUX ONT ÉTÉ SOUS PRESSION TOUT AU LONG DE 2019

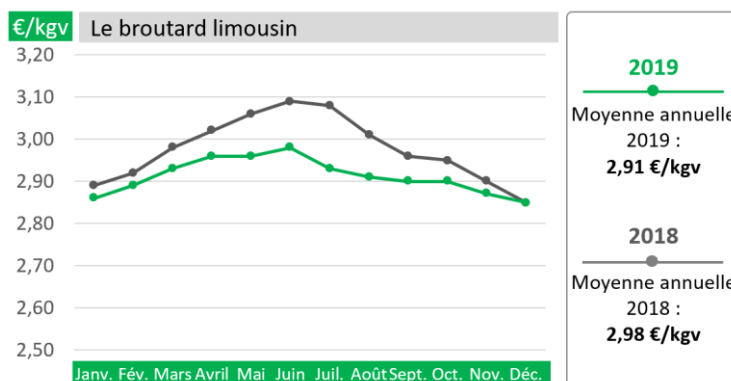
Broutards : une offre contenue permet de maintenir les cours mais ne renouvelle pas l'embellie de 2018

Il y a eu un bon démarrage des cours du maigre en 2019 qui n'ont cependant pas atteint les niveaux de 2018, 2,97 €/ kg vif en moyenne sur le 2^{ème} trimestre pour le broutard limousin 300 kg U contre 3,06 €/kg vif l'année précédente. La baisse estivale a été plus précoce et marquée, survenant dès mi-juin au lieu de mi-juillet.

Puis les cours se sont stabilisés à partir du mois de septembre pour atteindre un niveau similaire à 2018 en fin d'année. De manière générale, les prix ont été moins attractifs, néanmoins ils restent conformes à la moyenne 2016-2018 et sont stabilisés par une baisse de l'offre au niveau national.

Sur 2019, la demande italienne s'est maintenue, malgré une réduction forte en août due à la canicule. La demande espagnole a été plus fluctuante alors que la diversification sur le Maghreb s'est développée.

L'exportation de jeunes femelles a été particulièrement dynamique pour deux raisons : une demande italienne soutenue pour cette catégorie et une sécheresse qui a poussé des élevages à se séparer d'animaux jeunes, y compris d'une partie des femelles destinées au renouvellement pouvant pénaliser les performances troupeau.



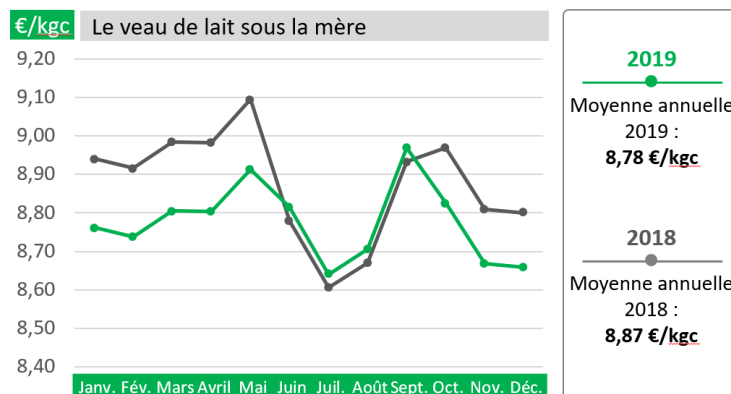
Veaux de lait : plus de volatilité et accentuation de la saisonnalité des cours

Sur 2019, le cours du VSLM, connaît la même saisonnalité que l'année précédente. Le prix moyen baisse de 10 c€/kgc sur l'année en raison d'une diminution pendant les périodes habituellement favorables (de novembre à mars).

Même s'il est resté stable par rapport à 2018, le prix du veau a été beaucoup plus fluctuant (volatilité). Cela est notamment dû à l'allongement de la « baisse estivale » des cours, phénomène constaté depuis plusieurs années par les éleveurs. En effet, les cours hivernaux sont restés élevés jusqu'à fin mars puis le « creux » d'été a duré jusqu'à fin août.

De plus en 2019, la « reprise » des cours en fin d'été s'est faite plus lentement qu'en 2018, pour n'atteindre des prix soutenus qu'à la fin-octobre au lieu de fin-septembre l'année précédente.

Même si la baisse de production de veaux contient la baisse des cours par rapport à 2018, côté marché la tendance à la réduction de la consommation s'est poursuivie en 2019 et n'a pas incité à une hausse des prix.



Jeunes bovins limousins : une année 2019 plus stable mais des cours qui peinent à progresser

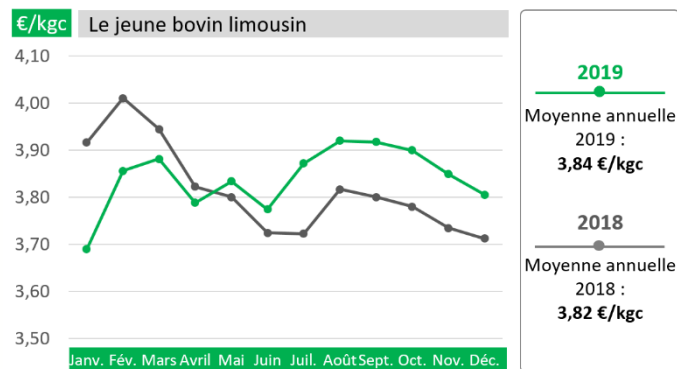
Après un second semestre 2018 pénalisé par l'afflux de réformes, notamment dû à la sécheresse, la réduction des abattages de JB permet un redressement des cours sur le premier trimestre 2019 atteignant ainsi 3,88 €/kg, sans pour autant revenir au niveau du premier trimestre 2018 (3,95 €/kgc en moyenne).

Le début de l'été, marqué par la canicule qui a touché l'Ouest de l'Europe dès le mois de juin, a eu une incidence négative sur les cours (-0,06€/kg entre mai et juin 2019). Cela au moment où les éleveurs devaient également faire face à un marché européen atone, influencé par une demande en berne de l'Italie et l'Allemagne.

Puis, la baisse de juin passée, on assiste à une légère embellie des cours qui dépassent les prix atteints en 2018 grâce à une offre restreinte. Une situation qui va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année et qui s'explique notamment par la baisse des effectifs de mâles dans les exploitations françaises et, par conséquent, un recul des sorties.

Sur le deuxième semestre 2019, la rareté de l'offre française – justifiée notamment par le décalage des naissances entre l'automne 2017 et le printemps 2018 – ainsi que la nouvelle dynamique du marché italien, permettent de tirer les prix des JB à la hausse.

On notera tout de même qu'à l'automne 2019, la remontée saisonnière des cours reste modeste du fait d'un marché européen sous pression.



Vache de boucherie limousine : un marché européen déprimé et un prix moyen annuel similaire à 2018

Les aléas climatiques, via la sécheresse de l'été 2018, ont eu un impact fort sur la gestion des réformes. Du fait de l'anticipation des éleveurs, qui disposaient de peu d'herbe et craignaient pour leurs stocks fourragers, les marchés ont dû faire face à des réformes massives en fin d'année. L'offre en femelles se trouve donc en retrait sur le début de l'année 2019 ce qui conduit à la remontée des prix pour atteindre un niveau identique à celui du 1^{er} trimestre 2018 (4,38 €/kg).

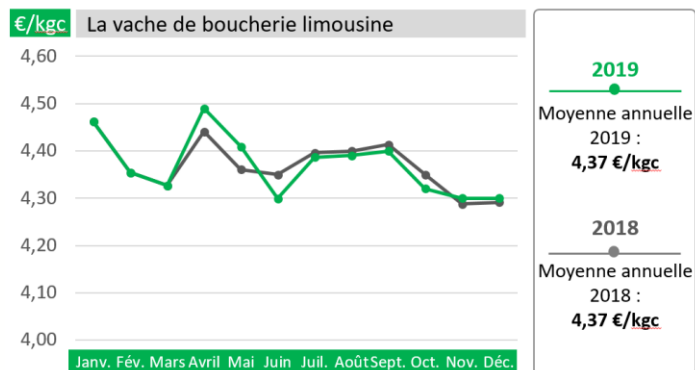
A partir d'avril, on assiste à une chute des cours de -20cts, due à un afflux de vaches de réforme.

La décapitalisation s'est poursuivie et la dégradation de la productivité numérique des troupeaux ont conduit les éleveurs à réformer les femelles improductives. Ce sont là les effets indirects de la sécheresse 2018 qui a mené au déséquilibre des rations et à la dégradation de l'état corporel des animaux. Dans certaines zones, les effets de la FCO sont également énoncés.

Le niveau le plus bas est atteint en juin, avec 4€30/kg, dû en partie aux fortes chaleurs qui ont influencé la consommation à la baisse.

Le retour à une situation fluide est amorcé en juillet/août avec moins d'attente en ferme mais des marchés qui restent sous pression. L'été est également marqué par une nouvelle accentuation de la décapitalisation allaitante, due à la crainte d'une deuxième sécheresse consécutive et à la peur de manquer ; une tendance qui se poursuit jusqu'à la fin de l'année.

Dès septembre, le manque de dynamisme du marché impacte l'ensemble des cotations, avec des niveaux moins élevés que les années précédentes. Les animaux bien conformés peinent à se démarquer. La baisse automnale des cours des vaches laitières va peser sur un marché européen déjà déprimé et donc sur les cours des vaches allaitantes avec des prix qui peinent à se maintenir.



Les prix de vente présentés ici sont le résultat d'un traitement réalisé par l'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Viande Limousin. Ils correspondent à des animaux avec **une catégorie, un âge, un poids et une conformation types**. Les évolutions de prix proposées sont basées sur **les cotations régionales, les données des organisations de producteurs et les données observées dans les élevages du réseau**.

L'INDICE IPAMPA POURSUIT LA HAUSSE AMORCÉE EN 2017

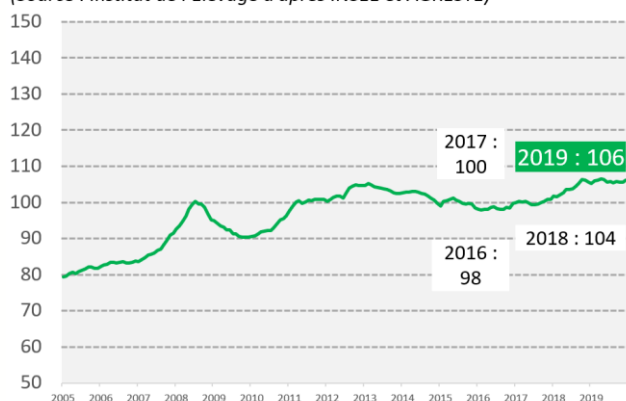
L'indice IPAMPA comme témoin de l'évolution des charges

L'indice des prix d'achats des matières premières agricoles (IPAMPA viande bovine) témoigne de l'évolution des charges rencontrée dans les élevages. Pour la 3^{ème} année consécutive l'IPAMPA s'inscrit en hausse. La progression mesurée en 2019 (+1,8%) fait suite à une forte hausse en 2018 (+3,9%). Si la plupart des postes de dépense participent à la tendance, elle tient avant tout aux prix des aliments achetés et des engrais, dont la nette hausse s'explique par l'envolée en 2018 des cours des céréales et des produits pétroliers.

L'IPAMPA suit l'évolution des prix des biens et services utilisés par les exploitants dans leur activité agricole. Dans le but d'obtenir un indice spécifique à la filière viande bovine, l'Institut de l'Élevage traite ces informations selon le profil type de charges d'un élevage naisseur-engraisseur.

IPAMPA viande bovine : Indice général – base 100 en 2015

(Source : Institut de l'Élevage d'après INSEE et AGRESTE)



Les sécheresses successives de 2018 et 2019 maintiennent les coûts des fourrages et de la paille à des niveaux élevés, impactant fortement la trésorerie des exploitations les moins autonomes.

Concernant l'évolution des charges, il faut retenir :

- **le coût des aliments** achetés s'accroît en moyenne sur l'année de 2 à 4% (variable suivant les types de formulation) : la baisse du tourteau de soja ne permettant pas de compenser la hausse du prix des céréales ;
- **les frais et produits vétérinaires** suivent la même tendance qu'en 2018 : une hausse de +2,6% ; les frais de gestion progressent également (+ 1,6%).
- après 2 années de fortes augmentations (+16,2% en 2017 et + 19,5% en 2018), **le prix des carburants** diminue légèrement (-1,7%) ;
- le renchérissement entre 2016 et 2018 du **coût de l'énergie** (pétrole) induit avec un temps de décalage, une remontée en flèche du coût des engrais : +9 % en moyenne ; +5% pour les amendements ;
- **le coût des semences** affiche une légère progression (+0,5%) ;
- **les charges de structure** liées à l'entretien des bâtiments et du matériel sont en progression (+2 à 3%) prolongeant la tendance amorcée depuis 2017. La valeur du fermage est en hausse (+ 1,7%).

Des postes de charges avec des incidences variables sur le revenu

Incidence des charges sur le revenu : exemple chez le naisseur-engraisseur

| | Montant 2019 (€/100 kgv) | Poids des charges totales* | Variation 2019 / 2018 | |
|--|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------|------------------------------|
| | | | Evolution charges | Incidence sur le revenu** |
| Charges opérationnelles* | 87 | 42 % | + 1,6 % | - 2,3 % |
| Aliments achetés | 22 | 11 % | + 2,6 % | - 0,9 % |
| Frais vétérinaires | 13 | 7 % | + 2,6 % | - 0,5 % |
| Engrais | 16 | 8 % | + 8 % | - 2 % |
| Charges de structure Hors amo. Et ff. | 122 | 58 % | + 0,4 % | - 0,8 % |
| Carburant | 15 | 7 % | - 1,7 % | + 0,4 % |

Chaque poste de charges a une incidence différente sur le revenu. Celui-ci dépend d'une combinaison entre :

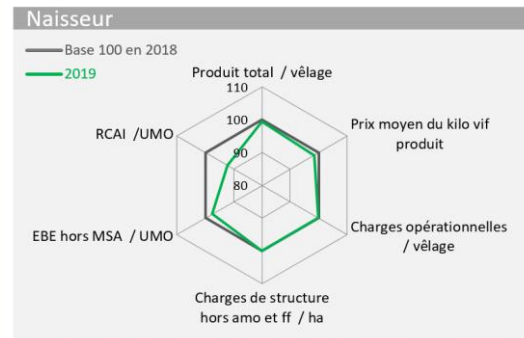
- le poids du poste dans l'ensemble des charges. Plus le poste est conséquent, plus le revenu sera sensible à son évolution,
- l'évolution elle-même du poste de charges.

Par exemple, chez le naisseur-engraisseur, le poste « aliments achetés » qui représente 11% des charges, a dégradé le revenu disponible de -0,9 % de par sa hausse de 2,6%.

*hors cession des céréales, amortissements et frais financiers - ** à fonctionnement et produits identiques

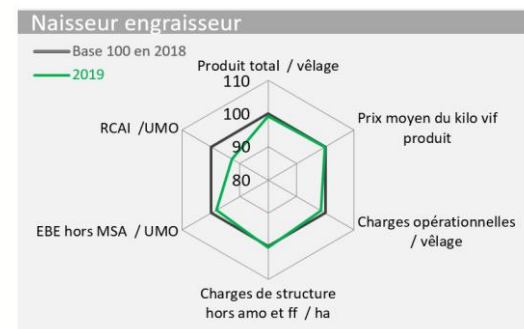
EN 2019, DES RÉSULTATS EN BAISSÉ DANS LES TROIS SYSTÈMES EMBLÉMATIQUES DE LA PRODUCTION BOVIN-VIANDE

En système naisseur, le produit total par vêlage peine à se maintenir (- 1 %) avec un cours moyen du kilo vif en recul par rapport à l'année précédente (-2%) passant de 2,63 à 2,59 €. Après 2 années d'amélioration, les cours du maigre redescendent tout en restant toutefois au-dessus du plancher de 2016. Si le montant global des charges n'évoluent pas de 2018 à 2019, qu'ils s'agissent des montants des charges opérationnelles ou de ceux des charges de structure (hors amo. et f.f.), c'est uniquement grâce au repli des céréales autoconsommées et de la MSA. Tous les autres postes (hors carburant) connaissent des progressions. En conséquence, l'EBE hors MSA ne recule que de 2,4%. Mais les postes amortissements augmentent de façon conséquente, en lien avec le renchérissement du coût du matériel en 2019. Le résultat courant avant impôt par unité de main-d'œuvre (RCAI/UMO) fléchit au final de 7,8 %.



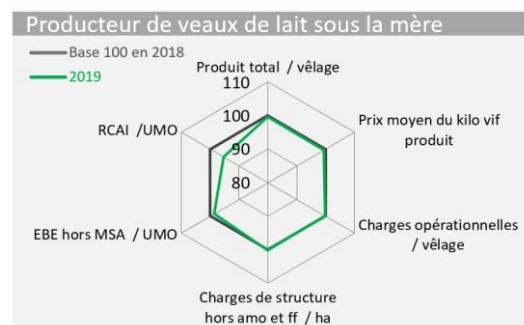
RCAI : Revenu Courant avant Impôts = produit- charges avant prélèvement des charges sociales MSA des exploitants et avant impôts sur le revenu.
EBE : Excédent Brut d'Exploitation

En système naisseur-engraisseur, le prix moyen du kilo vif produit reste stable (2,28 €) ce qui se traduit par une quasi stabilité du produit viande. La convergence des aides PAC est légèrement favorable en 2019 pour ce système. Le produit total dégagé par vêlage recule de 0,7%, uniquement affecté par les ventes de céréales autoconsommées. Les charges de structure (hors amo. et f.f.) restent contenues au niveau de l'année précédente, du fait de la baisse de la MSA. Les charges opérationnelles accusent même un léger repli (-1%) du seul fait du recul des cours des céréales autoconsommées. Au final, on constate un EBE hors MSA/UMO en repli de 1,9%.



Le surenchérissement du coût des matériels explique la baisse de 7,3% du RCAI/UMO. Ce recul, bien que moins ample, s'inscrit dans le prolongement de celui de l'année précédente qui était de 15%.

Pour le système veaux de lait, l'année 2019 ressemble à 2018. Le niveau de produit total par vêlage reste stable. Le prix moyen du kilo vif baisse cependant de 4,13 à 4,11 €, soit une baisse de 1%, relative mais notable dans cette production réputée pour des prix habituellement hauts. La revalorisation des DPU permet de compenser ce manque à gagner. Les montants globaux des charges opérationnelles et des charges de structure (hors amo. et f.f.) sont quasi identiques à ceux de 2018. La hausse de la part des postes est compensée par la chute des cours des céréales autoconsommées et de la MSA. L'EBE hors MSA/UMO s'inscrit en léger recul (- 700 €/an/UMO) mais le renchérissement du coût des matériels induit une perte plus conséquente du RCAI/UMO (- 4,9%). Ce recul s'inscrit dans le prolongement de celui de l'année précédente qui était de 10%.



EN CONCLUSION

En 2019 et dans la continuité des années antérieures, les charges opérationnelles et de structure progressent. Les cours des animaux restent proches de ceux de l'année passée (gras) ou sont en baisse (maigre). Mais les tendances lourdes de dégradation du résultat des exploitations spécialisées en production de viande bovine Limousine se confirment en 2019. Les coûts d'investissement en matériel génèrent des niveaux d'amortissements en hausse et pèsent sur les résultats espérés à l'unité de main-d'œuvre à rémunérer.

ZOOM

2019, ENCORE UNE ANNÉE ATYPIQUE MARQUÉE PAR UNE SÉCHERESSE ESTIVALE IMPORTANTE



La pousse de l'herbe a été chaotique en début d'année, avec des différences suivant la localisation. Un redoux en janvier suivie d'une période de froid et tout ceci en l'absence de pluie ont conduit à une pousse d'herbe retardée. Une moindre offre d'herbe au démarrage du pâturage des animaux a pu être constatée et a conduit à une surconsommation de stocks fourragers.

Contrairement à 2018, le printemps 2019 a permis de refaire des stocks, qui avaient été mis à mal par l'importante sécheresse de 2018, notamment grâce aux fauches précoces. Les conditions de récolte, plus favorables que l'année précédente, ont également permis d'avoir des fourrages de meilleure qualité, avec une meilleure densité énergétique, comme le montre le tableau ci-dessous.

| | | MAT | UEB | UFL | PDIN | PDIE | Densité énergétique (UFL/UEB) |
|--|------|-----|------|------|------|------|-------------------------------|
| Fauche précoce 800-1000°J* (enrubannage, ensilage) | 2018 | 130 | 1,19 | 0,80 | 79 | 72 | 0,68 |
| Fauche précoce 800-1000°J (enrubannage, ensilage) | 2019 | 126 | 1,16 | 0,85 | 78 | 76 | 0,73 |
| Foin 1000-1200°J | 2018 | 75 | 1,22 | 0,66 | 49 | 71 | 0,54 |
| Foin 1000-1200°J | 2019 | 84 | 1,22 | 0,68 | 54 | 72 | 0,56 |

*J] = cumul des températures moyennes journalières (comprises entre 0°C et 18°C) depuis le 1^{er} février.



Une sécheresse estivale qui arrive précocement :

Dès la mi-mai, le remplissage des réserves en eau du sol est devenu compliqué avec l'absence de pluie à partir de cette période, même si certaines zones ont pu bénéficier d'averses courant juin. Les fortes températures ainsi que le vent ont accentué l'assèchement des prairies.

Un affouragement au champ a été nécessaire dès début juillet. Les maïs ont également souffert de ce manque d'eau et les rendements ont été fortement pénalisés sur la partie Est du Bassin Limousin.

Dans la continuité de l'été 2018, l'important déficit hydrique s'est prolongé et il n'a pas été compensé avant l'hiver 2019/2020. Cela a conduit à des tarissements des sources d'eau utilisées par les éleveurs, qui ont été contraints de se tourner vers le réseau domestique, créant des tensions dans l'approvisionnement général.



Une situation contrastée à l'automne :

Certains secteurs n'ont vu arriver les pluies que fin septembre qui, couplées à des températures clémentes, ont permis une nouvelle pousse de l'herbe. Le pâturage étant de nouveau possible, des stocks ont été sauvegardés pour l'hiver. Mais les fortes précipitations ont aussi pu rendre les terrains non praticables pour la pâture et les semis des céréales d'hiver très compliqués voire impossible.

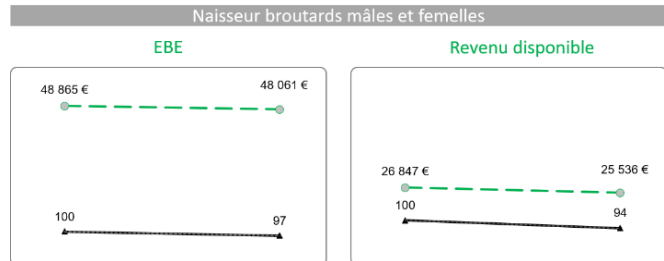
Le pâturage automnal, soit sur des parcelles trop humides, soit sur des parcelles trop sèches a pu endommager certaines prairies et dégrader les capacités de repousses de ces dernières.

Pour d'autres zones en revanche, notamment sur l'Est du Bassin Limousin, la sécheresse a perduré jusqu'au printemps suivant. Les stocks constitués au printemps 2019 n'ont pas suffi à couvrir l'affouragement estival et hivernal : l'achat de fourrage et la décapitalisation du cheptel ont été deux leviers utilisés par les éleveurs pour passer cette période.

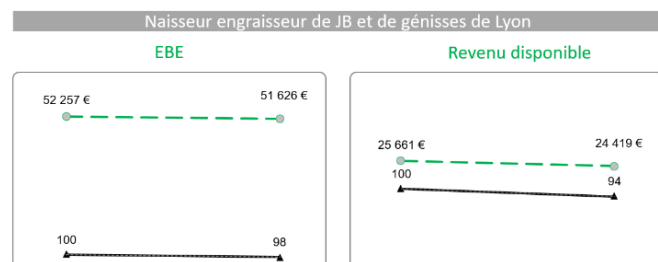
REVENUS ESPÉRABLES ÉVOLUTIONS TENDANCIELLES ENTRE 2018 ET 2019

L'évolution de l'EBE et du revenu disponible des trois principaux systèmes de production du bassin Limousin est présentée dans les 6 graphiques ci-dessous, sans évolution ni structurelle ni technique. Afin d'apprécier l'impact de la conjoncture sur les ateliers allaitants au cours du temps, ces résultats sont aussi mesurés en monnaie constante (base 100 l'année 2018).

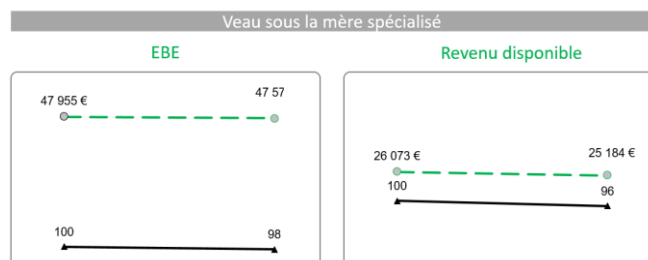
Les **systèmes naisseurs** sont impactés par la mauvaise conjoncture de 2019 : leur revenu disponible baisse de 4,9% par rapport à 2018. C'est principalement dû à la baisse des cours du brotard (baisse autour de 2% pour les mâles et de 3% pour les femelles), tandis que la vache de réforme stagne. A cela s'ajoute l'augmentation globale des charges entre 2018 et 2019 (engrais, aliments, frais d'élevage).



La baisse du revenu disponible pour les **systèmes naisseurs engraisseurs** s'établit à - 4,8%, toujours très touchés par les augmentations de charges, surtout aliments achetés et malgré la baisse des cours des céréales autoconsommées. Les ventes de gras ne parviennent pas à compenser ces charges élevées, puisque les prix de vente des génisses et des jeunes bovins gras n'ont fait que se maintenir entre 2018 et 2019.



En **système naisseur avec veaux de lait sous la mère**, le revenu disponible de 2019 présente une baisse de contenu 3,4% par rapport à 2018. Cependant les prix de vente des veaux de lait (qui n'augmentent pas entre 2018 et 2019), couplés à l'astreinte de la main d'œuvre dans de tels systèmes, ne contribuent pas à les rendre attractifs.



EN CONCLUSION

L'année 2019 s'inscrit dans la continuité de l'année 2018 : la plupart des postes de charges opérationnelles et de structure s'alourdissent encore, tirant vers le bas les revenus des élevages. Les cours du vif s'affaissent et les cours du gras ne font que se maintenir au niveau de 2018. D'autre part, les systèmes mixtes élevage-grandes cultures se voient confrontés à une baisse notable du cours des céréales de vente, en raison de la bonne récolte 2019. La récolte en paille exceptionnelle dans de nombreuses régions a permis un léger tassement du prix de la paille par rapport à 2018. Enfin, la météo perturbée du second semestre 2019 (canicule et sécheresse tardives suivies de fortes précipitations automnales) a affecté les stocks fourragers mais aussi la santé des animaux et les semis d'automne. Son impact risque d'être encore visible en 2020.

EBE (Excédent brut d'Exploitation) = produits d'exploitation – charges opérationnelles et de structure (hors amortissements et f.f.)
Revenu disponible = EBE – annuités (il permet d'assurer l'autofinancement et le prélèvement des éleveurs et une marge de sécurité en trésorerie)

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2020 – Référence Idele : 00 20 301 041

Document rédigé par : l'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin

Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : HBonneau_Terra

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

